

AVIS DE CONSULTATION N°OF 58/2022

Source de financement : **Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)**, imputation budgétaire : 639.9 « Autres services divers », exercice budgétaire **2022**.

1. **L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **antivirus KASPERSKY pour l'ANRMP**

Le marché sera passé sur prix unitaires.

Les fournitures, objet de la présente consultation, seront exécutées en **un (01) lot unique**.

LOT	DESIGNATION	DELAI DE LIVRAISON MAXI.
Unique	Antivirus KASPERSKY	Trente (30) jours

2. La passation du contrat sera conduite par la Procédure Simplifiée à compétition Ouverte (PSO) telle que définie par les dispositions du décret n° 2021-909 du 22 décembre 2021 portant fixant les modalités d'exécution des crédits budgétaire dans le cadre des procédures prévues par le Code des marchés publics.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations :

A l'attention de Monsieur **DJORO D. Rodrigue**

Adresse géographique : **Cocody, Riviera 3, rue du lycée Français, lot n°1085-îlot n°118**

Boîte postale: **25 BP 589 Abidjan 25**

Numéro de téléphone fixe et mobile : **27 22 40 00 40 / 05 46 01 95 70**

Numéro de fax : **27 22 40 00 44**

Adresse Email : r.djoro@anrmp.ci

de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes Temps Universel, les jours ouvrés.

4. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les données d'évaluation contenues dans le dossier de consultation.

5. Les candidats peuvent **consulter gratuitement** le dossier physique de consultation ou le retirer à l'adresse mentionnée ci-après :

Monsieur **DJORO D. Rodrigue**

Adresse géographique : **Cocody, Riviera 3, rue du lycée Français, lot n°1085-îlot n°118**, Boîte postale : **25 BP 589 Abidjan 25**

Numéro de téléphone fixe et mobile : **27 22 40 00 40 / 05 46 01 95 70**

Numéro de fax : **27 22 40 00 44**

Adresse Email : r.djoro@anrmp.ci

de **7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes** temps universel les jours ouvrés, **contre un paiement forfaitaire non remboursable de la somme de dix mille (10 000) FCFA.**

Les offres seront déposées au plus tard le **07/07/2022** à 10 heures 00 minute Temps Universel **au Bureau des Chargés d'Etudes de la Division des Acquisitions de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) sise à Cocody, Riviera 3, rue du lycée Français, lot n°1085 îlot n°118, 25 BP 589 Abidjan 25, Téléphone : 27 22 40 00 40.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées .Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats le **07/07/2022** à 10h30minutes temps universel à l'adresse ci-après : Localisation précise du bureau : **Salle de réunion de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) sise à Cocody, Riviera 3, rue du lycée Français, lot n°1085 îlot n°118.**

Numéro de bureau : **Salle de réunion de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) sis à Cocody, Riviera 3, rue du lycée Français, lot n°1085 îlot n°118.**

6. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de validité **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

7. Dès l'attribution du (des) contrat(s) l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra gratuitement à la disposition des soumissionnaires, une copie du rapport d'analyse synthétisé de la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des offres (COPE) ou en délivrera sans frais une copie à leur demande.

8. Le ou les marché(s) issu(s) du présent Appel d'Offres seront soumis aux formalités de timbres, d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes du ou des marché(s) aux frais des titulaires.

9. La présente consultation est soumise aux dispositions du décret n° 2021-909 du 22 décembre 2021 portant fixant les modalités d'exécution des crédits budgétaire dans le cadre des procédures prévues par le Code des marchés publics.